



**Banque  
de la Réunion**

# **Rapport financier semestriel**

**30 juin 2011**

# Sommaire

## **ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

### **RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE**

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DE LA REUNION

L'ACTIVITE COMMERCIALE

LES RESULTATS FINANCIERS

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

### **COMPTES INDIVIDUELS CONDENSES ET ANNEXES AU 30 JUIN 2011**

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

## L'ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2011

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes individuels condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Le Directeur général  
M. Benoit CATEL

# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

## LA CONJONCTURE ECONOMIQUE DE LA REUNION

### Une situation financière qui demeure toujours atone en début 2011

L'activité du système bancaire demeure moins bien orientée à l'issue du premier trimestre 2011 ; le redressement des marchés de la collecte et du crédit, observé au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010 ne s'est pas confirmé. Les indicateurs de vulnérabilité des entreprises et des ménages se stabilisent début 2011, qu'il s'agisse du nombre de dossiers de surendettement ou du nombre d'effets impayés.

### La collecte des ressources peine à redémarrer ...

Après une progression sensible au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010 (+ 1,9 %) la collecte de ressources est redevenue atone au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 (+ 6 millions d'euros sur 3 mois soit + 0,1 %).

L'épargne totale collectée par le système bancaire local s'établit à 10,8 milliards d'euros à fin mars 2011. En glissement annuel sur 12 mois, elle progresse de + 3,0 %.

Les ressources collectées auprès des sociétés non financières s'établissent ainsi en retrait de - 3,4 % au cours du premier trimestre 2011 (- 81 millions d'euros), tandis que les placements des ménages croissent sur la même période de + 0,8 % (+ 61 millions d'euros).

Comme chaque début d'année, les dépôts à vue ont enregistré une légère diminution d'encours entre décembre 2010 et mars 2011 (- 61 millions d'euros soit - 1,8 %) qui touche à la fois la clientèle des entreprises (- 4,4 %) et des ménages (- 1,4 %).

Les placements sous forme de comptes d'épargne à régime spécial enregistrent une croissance de leurs encours de + 2,4 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 (+ 56 millions d'euros) grâce notamment aux livrets A (+ 3,9 %) et aux livrets ordinaires (+ 3,0%).

L'épargne à long terme enregistre une hausse de + 0,8% sur le 1<sup>er</sup> trimestre, due principalement aux placements en assurance-vie (+ 2,1 %).

### De même que le marché du crédit ...

Le marché des concours consentis à la clientèle s'inscrit également en baisse au 1<sup>er</sup> trimestre 2011. L'encours total des crédits à la clientèle atteint 16,5 milliards d'euros et affiche une contraction de - 163 millions d'euros soit - 1,0 % entre décembre 2010 et mars 2011.

Les crédits sains consentis à la clientèle reculent de - 1,2 % sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2011(- 182 millions d'euros). Les crédits octroyés aux ménages progressent légèrement + 0,5 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 et s'établissent à 6,6 milliards d'euros à fin mars 2011. En glissement annuel leur hausse atteint + 4,8%. Ils sont notamment soutenus par les prêts immobiliers aux ménages (+ 0,7 %). A l'inverse, le financement de la consommation des ménages s'inscrit à nouveau en baisse au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 (de 6 millions d'euros soit - 0,4 %).

Les financements consentis aux entreprises s'inscrivent pour leur part en baisse de - 0,9 % sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2011 (- 64 millions d'euros) et de - 1,6 % en glissement annuel.

Au sein des crédits aux entreprises, les crédits d'exploitation et d'investissement sont tous deux en recul entre décembre 2010 et mars 2011 respectivement de - 6,9 % et de - 0,7 %.

Les crédits consentis aux collectivités locales reculent aussi sensiblement au 1<sup>er</sup> trimestre 2011, s'établissant à 1,7 milliard d'euros contre 1,8 milliard d'euros à fin décembre 2010 (- 110 millions d'euros soit - 6,0 %).

### **Une stabilisation de certains indicateurs de vulnérabilité**

Le nombre annuel de dossiers de surendettement déposés par les ménages s'est stabilisé, à près de 1 100 dossiers par an, nombre qui reste très inférieur au niveau observé en France métropolitaine.

Le nombre d'impayés sur effets des entreprises se stabilise à son plus bas niveau. En cumul sur un an, il diminue de 15,1 % fin avril 2011 par rapport à la même période de l'année précédente.

Les créances douteuses brutes s'établissent à 991 millions d'euros à fin mars 2011 en hausse de + 2,0% sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Le montant des provisions sur créances douteuses s'établit à 620 millions d'euros à fin mars 2011 en hausse de +1,3 % sur le trimestre. Le taux de provisionnement diminue ainsi légèrement pour s'établir à 62,7 % contre 63,1 % le trimestre précédent. En glissement annuel, la hausse des encours des créances douteuses s'établit désormais à + 7,5 % à fin mars 2011 contre + 14 % à fin décembre 2010.

*(Source IEDOM – Bulletin trimestriel N° 147)*

## L'ACTIVITE COMMERCIALE

### La Banque des Particuliers et des Professionnels

#### **Le réseau**

La politique d'ouverture d'agences s'est poursuivie avec l'inauguration de notre agence de Trois Mares, la 24<sup>e</sup> à la Réunion. Ce mouvement se poursuivra sur le second semestre avec l'ouverture de 2 nouveaux points de vente. En parallèle, nous adapterons notre réseau de GAB aux évolutions démographiques de l'île.

#### **La collecte**

L'année a bien démarré en collecte, notamment sur les produits d'épargne réglementée. Le lancement des CAT progressifs a été un succès, permettant aux clients d'obtenir une meilleure rémunération en allongeant la durée du placement. L'assurance-vie est en retrait par rapport à l'année dernière, comme pour la majorité des établissements bancaires.

L'accroissement du nombre de clients reste une priorité, et le premier semestre nous a permis de conquérir près de 3.000 nouveaux clients. Grâce à cela, la vente de produits et services a été meilleure que l'année dernière.

#### **La production de crédit**

Le début d'année a été bon, avec un accroissement de la production de crédits à la consommation et une production de prêts immobiliers en phase avec le budget. Seuls les crédits d'équipement sont en léger retrait, ce qui s'explique en partie par une conjoncture difficile. La production de crédit revolving a été soutenue, et celle de crédit-bail bien relancée.

#### **L'IARD**

La commercialisation de notre gamme IARD (habitation, automobile, accident de la vie et protection juridique pour les particuliers et prévoyance pour les professionnels) s'est très sensiblement accélérée, et l'objectif annuel a pratiquement été atteint en fin de semestre. Les ventes se sont faites sur l'ensemble de la gamme et notamment sur les professionnels, ce qui nous permet de fidéliser notre clientèle par la proposition de produits complémentaires à notre offre « classique ».

#### **Les risques**

La tendance observée l'année dernière s'est poursuivie, avec une amélioration de la quasi-totalité de nos indicateurs, et une réduction sensible du provisionnement dans un contexte économique qui reste très difficile.

## La Banque de Développement Régional

### ***Marché des Entreprises***

En dépit d'une situation économique dégradée, la Banque de la Réunion a continué à accompagner le développement des entreprises réunionnaises et mahoraises.

Ainsi la production de crédit du premier semestre 2011 s'affiche en hausse de 70% par rapport à la même période en 2010. En conséquence la part de marché de la Banque de la Réunion s'est stabilisée au-delà de 19% à la Réunion et de 15% à Mayotte.

La Banque de la Réunion a su conjuguer ce développement commercial avec une maîtrise accrue de ses risques.

Par ailleurs, la Banque de la Réunion a poursuivi sa politique de captation de ressources, dans un contexte de concurrence exacerbée, lui permettant de développer ses encours positivement et dans le respect de ses objectifs.

### ***Marchés Spécialisés : Secteur Public Territorial, Economie Sociale et Immobilier***

La Banque de la Réunion s'est positionnée sur le financement de projets d'infrastructures importantes à la Réunion et Mayotte. Cependant, les acteurs du secteur public n'ont pas exprimé de besoins de financement sur ce premier semestre. Aussi l'activité de la Banque s'est plutôt orientée vers le secteur associatif (et notamment à destination de l'enseignement privé) ainsi que vers le secteur de l'immobilier.

Sur ce créneau, la Banque de la Réunion a consolidé ses positions dans le financement des opérations de promotion immobilière à destination des bailleurs sociaux. Elle est devenue par ailleurs un partenaire de référence des acteurs de l'aménagement foncier de l'île de la Réunion.

## LES RESULTATS FINANCIERS

Les faits marquants du premier semestre :

- Une dynamique commerciale soutenue tout au long du premier semestre
- Un résultat semestriel en ligne avec l'objectif de retour à la rentabilité en 2011.

*Les résultats financiers individuels sont présentés en principes comptables français au 30/06/2011.*

### 1 Bilan social individuel résumé

en milliers d'euros

ACTIF	30/06/2011	31/12/2010
CAISSES, BANQUES CENTRALES	16 157	21 747
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	335 272	414 572
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 843 803	1 773 759
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE		
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	2 972	4 028
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	7 644	6 555
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES		
OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATIONS SIMPLES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 778	2 436
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 232	17 666
AUTRES ACTIFS	5 758	4 423
COMPTES DE REGULARISATION	11 003	9 731
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 240 619</b>	<b>2 254 917</b>
PASSIF	30/06/2011	31/12/2010
BANQUES CENTRALES		
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	709 689	742 797
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 163 984	1 163 273
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	85 107	89 984
AUTRES PASSIFS	26 989	22 528
COMPTES DE REGULARISATION	36 224	30 120
PROVISIONS	29 320	27 236
DETTES SUBORDONNEES	45 010	45 009
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)	4 461	4 461
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	139 835	129 509
Capital souscrit	69 907	69 907
Primes d'émission	57 148	57 148
Réserves	56 891	56 891
Ecart de réévaluation		
Provisions réglementées et subventions d'investissement	1 974	2 389
Report à nouveau	-56 826	-61 966
Résultat de l'exercice (+/-)	10 741	5 140
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 240 619</b>	<b>2 254 917</b>



Au 30/06/2011, le total de bilan de la Banque de la Réunion s'établit à 2 241 millions d'euros (M€), contre 2 255 M€ au 31/12/2010, en baisse de près de 1 %.

## 1.1 A l'actif

### Portefeuille actions et titres de participation

L'encours des participations et autres titres à revenu variable s'établit à 7,6 M€ de titres au 30/06/2011 en hausse de 1.1 M€ par rapport à l'exercice précédent.

### Prêts et créances sur les établissements de crédit

L'encours, représenté principalement par des opérations de prêts à notre maison mère, varie de 415 M€ au 31/12/2010 à 335 M€ au 30/06/2011.

### Emplois clientèle

Au 30/06/2011, l'encours de crédits accordés à la clientèle (nets de provisions) s'élève à 1 844 M€ contre 1 774 M€ à fin 2010, en augmentation de 3,9 % sur 6 mois.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

En 2011 des investissements ont été réalisés pour un montant de 1,1 M€ dont acquisition de logiciels pour 0,4 M€.

## 1.2 Au passif

### Encours clientèle

L'encours de collecte clientèle (y compris TCN) diminue de 0,3 % par rapport à fin 2010.

### Fonds propres

Les capitaux propres s'élèvent à 139,8 M€ au 30/06/2011 contre 129,5 M€ au 31/12/2010 (+ 8%).

## 1.3 Hors-bilan

### Capitaux gérés

Le montant des actifs gérés et conseillés atteint 458 M€ à fin juin 2011 dont 49 % en valeurs mobilières et 51 % en assurance-vie.

L'assurance-vie dont l'encours s'établit à 224 M€ est en progression de 3,3 % par rapport au 31/12/2010, avec une progression de 9,5 % sur des produits du Groupe Caisse d'Epargne (Ecureuil Vie).

## 2 Compte de résultat

en milliers d'euros

	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Intérêts et produits assimilés	43 509	43 139
Intérêts et charges assimilées	-14 942	-14 997
Produits sur opérations de crédit-bail et de locations simples		
Charges sur opérations de crédit-bail et de locations simples		
Revenus des titres à revenu variable	199	114
Commissions (produits)	20 772	19 480
Commissions (charges)	-6 462	-5 344
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	228	276
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		
Autres produits d'exploitation bancaire	261	47
Autres charges d'exploitation bancaire	-781	-124
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>42 784</b>	<b>42 591</b>
Charges générales d'exploitation	-26 319	-24 886
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	-2 286	-2 539
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>14 179</b>	<b>15 166</b>
Coût du risque	-3 955	-15 754
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>10 224</b>	<b>-588</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-38	1 664
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>10 186</b>	<b>1 076</b>
Résultat exceptionnel		
Impôt sur les bénéfices	140	81
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées	415	451
<b>RESULTAT NET</b>	<b>10 741</b>	<b>1 608</b>

- Au 30/06/2011 le **résultat net** s'établit à + 10,7 M€ contre + 1,6 M€ au 30/06/2010.
- **La marge nette d'intérêts** s'établit à 28,5 M€ au 30/06/2011 contre 28,1 M€ au 30/06/2010, en progression de + 1,5%.
- Le montant des **commissions nettes** atteint 14,3 M€ en juin 2011 contre 14,1 M€ en juin 2010, soit une hausse de 1,2 % dans un contexte de baisses tarifaires. La part relative des commissions par rapport au PNB reste stable comparé à juin 2010 s'établissant à 33 %.
- Compte tenu de ces éléments, le **produit net bancaire** s'établit à 42,8 M€ au 30/06/2011, en progression de 0,5 % par rapport au 30/06/2010.
- **Les charges générales d'exploitation** augmentent de 5,8% par rapport au premier semestre 2010 et s'établissent à 26,3 M€ en 2011.
- **Les dotations aux amortissements** sont en baisse de 10%.
- **Le résultat brut d'exploitation** s'établit à 14,2 M€ au 30/06/2011 pour un **coefficient d'exploitation** se situant à 66,9 % au 30 juin 2011.
- **La charge de risque** est ramenée de 15,7 M€ au 30 juin 2010 à 3,9 M€ au 30 juin 2011 soit une diminution de 75 % reflétant une meilleure maîtrise des risques dans un environnement économique toujours difficile.
- **Le poids des créances douteuses brutes** dans l'encours total des créances brutes à la clientèle est stable à 15,3 % entre le 31/12/2010 et le 30/06/2011. Leur taux de couverture par des provisions affectées s'établit à 66,8 % au 30 juin 2011.
- **Le résultat d'exploitation** passe de – 0,5 M€ au 30 juin 2010 à + 10,2 M€ au 30 juin 2011.
- **Les gains et pertes sur actifs immobilisés** s'établissent à – 0,04 M€ au 30/06/2011.
- Le **résultat net** est en amélioration passant de + 1,6 M€ pour l'exercice précédent à + 10,7 M€ au 30 juin 2011.

## PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

La Banque de la Réunion reste soumise aux risques habituels et propres à son activité de banque de détail. Les principales incertitudes pour le semestre à venir sont liées à l'évolution de la crise économique et son impact sur sa clientèle.

Les principes directeurs de l'organisation du suivi et du contrôle des risques dans les filiales du Groupe BPCE sont définis par la Direction des Risques Groupe (DRG).

La Direction des Risques de la Banque de la Réunion a la responsabilité de la surveillance et de la maîtrise de la politique des risques notamment en ce qui concerne :

- les risques de crédit ;
- les risques opérationnels ;
- les risques de la gestion de Bilan (ALM).

### Principales réalisations en matière de risque au 1er semestre 2011

- Actualisation de la politique risque ;
- Actualisation des normes de déclassement en créances douteuses ;
- Perfectionnement des outils de suivi du risque dans le réseau ;
- Accompagnement du réseau dans le suivi des risques ;
- Poursuite de la formation consacrée au risque.

### 1. GESTION DES RISQUES DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE

L'activité de la Banque de la Réunion s'articule autour des axes suivants :

Banque de Détail (Particuliers et Professionnels) :

- collecte des ressources sous forme de dépôts ou d'épargne (fonds garantis, assurance vie,...)
- distribution de crédit
- distribution de produits d'assurance
- services (monétique, télétransmission)
- gestion patrimoniale.

Banque de Développement Régional : elle regroupe :

- le Centre d'Affaires Entreprises (C.A.E.)
- le Pôle immobilier
- le Secteur Public Territorial (S.P.T.) et les Institutionnels
- les activités internationales.

Elle définit notamment :

- le système de limites globales et les règles de division des risques
- le dispositif de contrôle permanent des risques
- le système de mesure des risques et la cartographie des reportings
- les principes de sélection de la clientèle et les modalités d'entrée en relations
- les différents modes de notation des contreparties
- le système délégataire
- le choix des crédits, des garanties et des assurances
- les règles de suivi permanent du risque de crédit
- la politique de déclassement des créances en douteux et les règles de contagion.

L'objectif premier de la politique de risques est de contribuer au développement et à la rentabilité de la Banque par la déclinaison de principes de maîtrise des risques définis notamment par le règlement CRBF 97-02 et par le Comité de Bâle.

Pour évaluer la qualité de son portefeuille de crédits, la Banque de la Réunion utilise les systèmes de notation retenus par le Groupe BPCE pour chacun des marchés sur lesquels il opère. Ces différents systèmes de notation se déclinent selon une échelle de 0 à 9, 0 étant la meilleure note attribuable.

Tous les clients, quel que soit leur marché d'appartenance, doivent faire l'objet d'une note. La notation se fonde sur une estimation de la probabilité de défaut de l'emprunteur et son coût éventuel pour la Banque sur un horizon de temps cohérent avec la nature des engagements. Aucun engagement nouveau ne peut être consenti à un client non noté.

Par ailleurs, la Banque de la Réunion fixe des limites sur les contreparties les plus significatives de son fonds de commerce, ainsi que des limites par pays, par marché et par secteur d'activités.

### **Mesure et maîtrise des risques de crédit**

La maîtrise des risques de crédit à la Banque de la Réunion est assurée par :

- la politique de risques (cf. supra) ;
- un traitement quotidien des comptes en anomalie ;
- un suivi bi-mensuel des principaux dépassements sur comptes par la Direction des Risques ;
- une analyse mensuelle des clients douteux non contentieux aboutissant à la détermination du montant de provisions à constituer sur ces contreparties ;
- une analyse détaillée trimestrielle des découverts et de leur évolution dans le temps ;
- une Watch-List reprenant les dossiers de clients Particuliers, Professionnels et PME jugés sensibles. Les dossiers de la Watch-List sont revus trimestriellement ;
- la fixation de limites sur les principales contreparties en volume d'engagements (cf. supra). Ces limites sont déterminées en comparant le niveau d'engagements atteint avec les fonds propres, l'endettement et le degré de risque de la contrepartie concernée, d'une part, et avec les fonds propres de la banque, d'autre part ;
- la fixation de limites par pays, marché et secteur d'activité. Le niveau de ces limites est défini par la prise en compte des paramètres suivants :
  - risques pays : encours observés et notation des pays concernés (les risques pays demeurent marginaux à la Banque de la Réunion)
  - marché : % des encours notés 8 (« incertain ») et 9 (« très incertain ») dans le total des encours de chacun des marchés
  - secteur d'activité : % des crédits aux clients Professionnels et Entreprises ; % des actifs clientèle ; % des fonds propres de la Banque ;
- au plus annuellement, la revue des concours consentis à la clientèle et l'actualisation des notations des contreparties Professionnels et Entreprises ;
- un schéma délégataire fondé sur la définition de limites par marché, par métier et par tranche de notations de la clientèle. Les délégations sont intuitu personae pour tenir compte de l'expérience acquise par les délégataires ;
- la prise de garanties appropriées au risque encouru : garanties personnelles et réelles, garanties OSEO, cautions de la Saccef. La prise des garanties est assurée par la Direction des Financements et Garanties et préalable à la mise à disposition des concours. Des seuils ont été définis au-delà desquels l'octroi de prêts personnels et de crédits à l'habitat aux particuliers impose la prise de garanties réelles.

Répartition des engagements au 30/06/2011:

Segment Risque	Engagements à fin 06/2011 (KE)			
	Bilan	Hors-Bilan	Total	(%)
Banque de Proximité	1.304.730	72.976	1.377.706	53%
Banque de Développement Régional	923.352	285.796	1.209.149	46%
Grandes Contreparties	24.809	983	25.792	1%
<b>TOTAL</b>	<b>2.252.892</b>	<b>359.755</b>	<b>2.612.647</b>	<b>100%</b>

Source: DWH BPCE-IOM – Données non auditées

Les engagements sur la clientèle des Particuliers et des Professionnels sont sensiblement supérieurs à ceux des PME/PMI. Les encours de la promotion immobilière ont poursuivi leur diminution au cours du 1er semestre.

Les engagements de la banque sont portés en presque totalité sur des clients résidant à la Réunion, en France métropolitaine et à Mayotte.

Les sociétés holding et le secteur de l'immobilier cumulent près de 50 % des encours d'engagements de la banque sur les marchés Professionnels et PME. Le commerce (gros et détail) pèse quant à lui pour près de 10 % dans les encours globaux.

La banque s'est fixée des limites dans le but de contenir ses risques de crédit à un niveau compatible avec ses fonds propres et sa rentabilité. Ces limites s'appliquent aux risques de contreparties, risques sectoriels, risques de marché et risques pays.

## 2. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel est défini au sein du Groupe BPCE comme le risque de perte liée à une défaillance ou un dysfonctionnement des processus, des systèmes d'information, des hommes ou suite à des événements extérieurs. Ainsi défini, il inclut notamment les risques comptables, juridiques, réglementaires, fiscaux, ainsi que les risques liés à la sécurité des personnes et des biens, et des systèmes d'information. Dans le cadre du calcul des exigences de fonds propres, le Groupe BPCE applique, pour le moment, la méthode standard Bâle 2.

Le risque opérationnel est inhérent à toute activité de la Banque de la Réunion.

Son analyse, sa gestion et sa mesure reposent sur un dispositif global, basé sur l'identification et l'évaluation des risques (ainsi que la mise en place de plans d'action pour les maîtriser), la gestion active des incidents avérés, et le suivi d'indicateurs prédictifs de risque.

### 3. LES RISQUES DE LA GESTION DE BILAN

#### 3.1. Présentation synthétique de l'organisation de la mesure et de la Surveillance des risques financiers.

##### 3.1.1 Les activités

La Banque de la Réunion a décidé de concentrer sa gestion financière uniquement sur les activités bancaires et a renoncé de ce fait à toute activité de négociation. Ce portefeuille regroupe toutes les opérations financières de la banque et notamment celles destinées à assurer la régularité de la marge d'intérêt et des commissions (hors tarification) en gérant, dans le cadre d'une politique de « gestion globale du bilan », les risques suivants :

- risque de taux d'intérêt global,
- risque de liquidité - notamment par le pilotage des refinancements,
- risque de change.

##### 3.1.2 Instances et processus de décisions

- Le processus de gestion de bilan est décliné de la façon suivante pour la Banque de la Réunion:
  - Un Comité de Gestion de Bilan social qui, dans le respect des limites définies en Comité des risques Groupe, décide des grandes orientations de la politique globale de gestion de bilan au regard des risques et des orientations commerciales,
  - Une déclinaison opérationnelle par les Comités Financiers de la Banque de la Réunion qui ont pour rôle de suivre mensuellement les résultats financiers et commerciaux, et d'assurer localement la mise en œuvre des grandes orientations définies par le Comité de Gestion de Bilan de la Banque de la Réunion,
  - Un service ALM rattaché à la direction du Pilotage de BPCE IOM qui a pour rôle de suivre les risques de taux, change et liquidité sur base individuelle et consolidée,
  - Une couverture des risques déclinée par le Front office de la Banque de la Réunion en opérations de marché,
  - Un Back office qui assure le traitement desdites opérations,
  - Le service Comptabilité qui assure le traitement comptable des opérations,
  - Une Direction des Risques qui s'assure du respect des positions prises au regard des limites approuvées en Comité des Risques Groupe,
  - Un Comité des Risques Groupe qui approuve les limites relatives aux risques précités.
  - Un Comité d'Audit qui doit donner un avis à l'organe délibérant sur les limites d'exposition aux risques de gestion globale du bilan de l'entité et sur la bonne adéquation des moyens engagés avec la politique de gestion envisagée,
- Les principales missions du service ALM de BPCE IOM sont les suivantes :
  - il mesure et suit l'évolution des ratios réglementaires, des équilibres du bilan, des risques de taux, de liquidité et de change de BPCE IOM et de ses filiales intégrées dans le périmètre ALM, et propose les opérations de gestion et de couverture nécessaires,
  - il assure le respect des limites de risque et la bonne application du corps de règles nationales et locales afférentes à cette gestion,
  - garant, de par la nature de ses fonctions, de la compréhension de la formation à moyen terme des résultats, il est en charge du calcul du PNB prévisionnel (hors tarification et avec prise en compte des frais généraux prévisionnels communiqués par le contrôle de gestion) sur l'horizon de planification et de sa déclinaison par métier et par marché, en cohérence avec les règles fixées par le contrôle de gestion.

## 3.2. Risque de taux d'intérêt global

- La Banque de la Réunion applique les indicateurs du groupe BPCE dans le cadre de sa gestion du risque de taux.

### 3.2.1 Indicateur de suivi du risque de taux

3.2.1.1 Le principe du double horizon d'analyse (dynamique/statique).

- Les risques de taux, de liquidité et de change sont mesurés selon des approches différentes et complémentaires suivant l'horizon d'analyse. On distinguera en effet :
- une approche statique, s'entendant jusqu'à l'extinction des opérations de bilan et de hors bilan existantes à la date d'analyse.
- une approche dynamique intégrant des prévisions d'activité sur l'exercice en cours et les trois suivants.

3.2.1.2 En statique :

La limite porte sur le gap ramené aux capitaux propres de départ.

Les limites sont dégressives pour sécuriser les résultats acquis de l'ensemble des Etablissements du groupe :

Année glissante	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10
Limite	95%	95%	90%	85%	80%	70%	60%	50%	50%	50%

Cette limite s'applique aux Etablissements du groupe BPCE IOM ainsi qu'au groupe IOM en consolidé. La Banque respecte cette limite (dernier calcul sur les comptes au 31/03/2011).

3.2.1.3 En dynamique :

La limite de sensibilité de la marge d'intérêt est fixée à 5% sur la 1ère année et à 9% sur la 2° année.

Le dispositif de limite porte :

- La première année, sur le scénario le plus défavorable.
- La seconde année sur le scénario qui pénalise le plus l'Établissement en cumulé sur les deux exercices N+1 et N+2.

Année glissante	N1	N2
Scénario	le plus défavorable sur N1	Le plus défavorable en cumulé sur N1 + N2
Limite	5%	9%

La Banque respecte ces limites (dernier calcul sur les comptes au 31/03/2011).

3.2.1.4 Dispositif de contrôle permanent de la gestion du risque de taux

Le seuil de significativité basé sur l'indicateur Bale II du risque de taux est fixé à 24% des fonds propres.

En cas de dépassement, cet indicateur, calculé par l'ALM trimestriellement, déclenche une procédure au sein de la direction des Risques.

La Banque respecte cette limite (dernier calcul sur les comptes au 31/03/2011)



### **3.3. Risque global de liquidité**

La Banque de la Réunion applique les indicateurs du groupe BPCE dans le cadre de sa gestion du risque de liquidité.

#### **3.3.1 Indicateur de suivi du risque de liquidité**

Ratio réglementaire comptable

Le ratio de liquidité à un mois (déclaration 4005) est calculé sur base sociale et déclaré mensuellement à la Commission Bancaire. Il doit être supérieur ou égal à 100%. Sa vocation est de rendre compte de la capacité des établissements de crédit à faire face à leurs échéances au cours du mois suivant par comparaison des actifs et des passifs exigibles.

Consommation de tirage à moins d'un an

Pour calculer la consommation de tirage à moins d'un an, il est retenu les emprunts nets des prêts interbancaires pour les durées initiales inférieures ou égales à un an sur toutes les devises traitées avec la Trésorerie de la BPCE. Les comptes courants de l'établissement auprès de BPCE ne sont pas retenus dans ce calcul.

Ratio ressources sur emplois

A long terme : surveillance du niveau de transformation du bilan de l'établissement

Il mesure l'équilibre entre les ressources et les emplois écoulés par pas mensuel sur un horizon de 10 ans sur la base des données arrêtées à chaque fin de trimestre.

Limites : Il a été décidé au comité ALM BPCE IOM du 14 juin 2010 de fixer cette limite à 85 % à 10 ans pour la Banque de la Réunion.

#### **Ratio réglementaire comptable (déclaration 4005)**

La Banque de la Réunion a respecté la limite réglementaire sur le 1<sup>er</sup> semestre 2011.

#### **Limite de tirage à moins d'un an**

La Banque de la Réunion a respecté sa limite sur le 1<sup>er</sup> semestre 2011.

#### **Ratio ressources sur emplois**

La Banque de la Réunion respecte la limite de son ratio ressources / emplois.

#### **3.3.2 Opérations effectuées dans le cadre de la réduction du risque de liquidité de la Banque de la Réunion**

##### **Description synthétique du cadre général de la gestion du risque de liquidité**

Dans le cadre de la maîtrise des risques de liquidité et en tant qu'organe central et tête de Groupe, la BPCE est chargée de garantir la liquidité globale du Groupe. Outre les ressources clientèle qui constituent une part très importante du refinancement des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires, le refinancement complémentaire du Groupe sur les marchés financiers est piloté et coordonné par la BPCE et s'opère au travers de deux périmètres de ressources :

- périmètre Banque commerciale (hors sous-groupe Crédit Foncier de France) pour lequel l'émetteur est la BPCE (cela correspond donc aux activités de la BPCE en tant qu'entité sociale qui a en particulier pour rôle de procurer aux Caisses d'Epargne et aux Banques Populaires les ressources complémentaires dont elles ont besoin pour financer leurs activités);
- périmètre du sous-groupe Crédit Foncier de France (CFF) pour lequel l'émetteur principal est la Compagnie de Financement Foncier qui émet des obligations foncières pour refinancer une partie des actifs éligibles du CFF et plus largement de BPCE (crédits hypothécaires et crédits aux emprunteurs publics locaux).

De plus, la BPCE, compte tenu de son rôle d'organe central assure en dernier recours le rôle de refinancier de l'ensemble des entités du Groupe. Elle est aussi le seul émetteur du Groupe habilité à émettre des titres de dettes subordonnées et des titres hybrides de capital réglementaire.

La BPCE a son propre plan de continuité d'activité de trésorerie permettant en cas de crise endémique ou systémique de faire face aux besoins globaux du groupe.

La Banque de la Réunion, via la Trésorerie de BPCE peut ainsi placer sur les marchés ses excédents ou couvrir ses besoins de liquidité.

### **Sources de refinancement de la Banque**

Toutes les opérations de prêts et emprunts ont été exclusivement réalisées auprès de BPCE durant ce premier semestre.

### **3.4. Le risque de change**

- Le risque de change est le risque de voir la rentabilité affectée par les variations du cours de change. Il fait l'objet d'un suivi à partir d'indicateurs réglementaires (exigence en fonds propres).

La Banque de la Réunion respecte ses limites de change.

### **3.5. Gestion du capital - Composition des fonds propres**

Les fonds propres prudentiels sont composés de trois grandes catégories : les fonds propres de base (également appelés « Fonds propres Tier One »), les fonds propres complémentaires (ou « Tier Two ») et les fonds propres surcomplémentaires (« Tier 3 »).

- Le tableau ci-après résume la composition des fonds propres de la Banque de la Réunion 30/06/2011

<b>Fonds Propres ( en K€)</b>	<b>30/06/2010 (1)</b>	<b>30/06/2011 (2)</b>	<b>Var. en % (2)-(1)</b>
Fonds Propres de base avant distribution de résultats	121 718	130 328	+7,1%
Résultat intermédiaire	1 608	10 741	ns
<b>Fonds Propres de base</b>	<b>123 326</b>	<b>141 069</b>	<b>14%</b>
Fonds propres complémentaires	45 000	45 000	+ 0%
<b>Fonds propres réglementaires</b>	<b>168 326</b>	<b>186 069</b>	<b>+ 11%</b>

*(Information non audité)*

Les fonds propres complémentaires sont exclusivement composés d'emprunts subordonnés à long terme.

La surveillance de l'exigence de fonds propres calculée conformément au référentiel Bâle II est effectuée en base consolidée par notre maison-mère BPCE-IOM.

Le groupe BPCE-IOM calcule ses expositions pondérées conformément à l'approche standard pour le risque de crédit et le risque opérationnel. La limite du ratio de solvabilité consolidé du groupe Océor est de 10 %.

## 4. LE RISQUE DE NON-CONFORMITE

La gestion des risques de non-conformité est assurée par la Direction des Contrôles Permanents et de la Conformité, rattachée directement au Directeur Général.

### Les référentiels

La Charte de Conformité du Groupe BPCE a été déclinée à la Banque de la Réunion et est en vigueur depuis avril 2010. Elle remplace ainsi celle de BPCE-IOM qui était en vigueur depuis 2006. De même la charte de déontologie de 2006 a été mise à jour conformément au modèle du groupe. Elle est entrée en application en janvier 2010. Cette mise à jour a fait l'objet d'une communication interne à l'ensemble des collaborateurs de la banque et est disponible par tous sur un serveur informatique dédié à la documentation réglementaire.

### Faits significatifs du 1er semestre 2011

L'activité de cette direction au cours du premier semestre 2011 se caractérise par les éléments suivants :

- La poursuite du déploiement de l'outil de suivi et de gestion des contrôles permanents du groupe, PILCOP, pour les Prestations de Essentielles Externalisée, le nouveau référentiel front office BDR et la prise en compte des back offices traitant des opérations de crédit et des opérations pour les clients professionnels (effet de commerce et Dailly).
- La poursuite du suivi du Projets DRC, concernant la complétude des dossiers réglementaire des clients (flux et stock) et la remontée des statistiques mensuelles Groupe.
- La création du Comité des Risques de non-conformité, afin de traiter de la mise en œuvre du dispositif de maîtrise des risques de non-conformité, l'analyse et le pilotage des résultats du contrôle permanents relevant du risque de non-conformité.
- Dans le cadre du Projet RGP (Référentiel Groupe des Processus) : la validation de la mise à jour des procédures, concernant la prise en compte des risques de non-conformité et le dispositif de maîtrise de ces risques.

## 5. PERSPECTIVES

Les résultats du premier semestre 2011 de la Banque de la Réunion sont encourageants, démontrant ainsi sa capacité de rebond. Dans un contexte économique atone et un environnement financier perturbé, marqué par les inquiétudes relatives à la dette souveraine européenne, la Banque de la Réunion entend poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie de développement en enrichissant son offre commerciale, en ouvrant de nouvelles agences, tout en s'adaptant à un environnement réglementaire plus contraignant.

Avec le soutien de son actionnaire majoritaire, le Groupe BPCE et la mobilisation de l'ensemble de ses collaborateurs dans la démarche « la BR s'engage... », la Banque de la Réunion poursuivra avec détermination son redressement grâce aux actions menées pour la maîtrise de ses risques, la réduction de ses coûts et l'amélioration de la qualité de services à la clientèle.

## PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES CONSTATEES SUR LE PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE

Néant.

# COMPTES INDIVIDUELS CONDENSES ET ANNEXES AU 30 JUIN 2011

## 1. Bilan et hors bilan au 30 juin 2011

en milliers d'euros

ACTIF	Notes	30/06/2011	31/12/2010
CAISSES, BANQUES CENTRALES		16 157	21 747
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	3.3		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3.1	335 272	414 572
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	3.2	1 843 803	1 773 759
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	3.3		
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	3.3	2 972	4 028
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	3.4	7 644	6 555
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	3.4		
OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATIONS SIMPLES	3.5		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.6	1 778	2 436
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.6	16 232	17 666
AUTRES ACTIFS	3.8	5 758	4 423
COMPTES DE REGULARISATION	3.9	11 003	9 731
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>2 240 619</b>	<b>2 254 917</b>
<b>HORS BILAN</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Engagements donnés			
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT</b>		<b>175 959</b>	<b>164 850</b>
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE</b>		<b>264 305</b>	<b>278 374</b>
<b>ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>			

en milliers d'euros

<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
<b>BANQUES CENTRALES</b>			
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	3.1	709 689	742 797
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	3.2	1 163 984	1 163 273
<b>DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>	3.7	85 107	89 984
<b>AUTRES PASSIFS</b>	3.8	26 989	22 528
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	3.9	36 224	30 120
<b>PROVISIONS</b>	3.10	29 320	27 236
<b>DETTES SUBORDONNEES</b>	3.11	45 010	45 009
<b>FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)</b>	3.12	4 461	4 461
<b>CAPITAUX PROPRES HORS FRBG</b>	3.13	139 835	129 509
Capital souscrit		69 907	69 907
Primes d'émission		57 148	57 148
Réserves		56 891	56 891
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement		1 974	2 389
Report à nouveau		-56 826	-61 966
Résultat de l'exercice (+/-)		10 741	5 140
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>2 240 619</b>	<b>2 254 917</b>
<b>HORS BILAN</b>			
<b>Engagements reçus</b>	<b>Notes</b>	<b>30/06/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT</b>		125 000	150 000
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE</b>		333 502	312 876
<b>ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>			

## 2. Compte de résultat 2011

en milliers d'euros

	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Intérêts et produits assimilés	43 509	43 139
Intérêts et charges assimilées	-14 942	-14 997
Produits sur opérations de crédit-bail et de locations simples		
Charges sur opérations de crédit-bail et de locations simples		
Revenus des titres à revenu variable	199	114
Commissions (produits)	20 772	19 480
Commissions (charges)	-6 462	-5 344
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	228	276
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		
Autres produits d'exploitation bancaire	261	47
Autres charges d'exploitation bancaire	-781	-124
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>42 784</b>	<b>42 591</b>
Charges générales d'exploitation	-26 319	-24 886
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	-2 286	-2 539
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>14 179</b>	<b>15 166</b>
Coût du risque	-3 955	-15 754
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>10 224</b>	<b>-588</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-38	1 664
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>10 186</b>	<b>1 076</b>
Résultat exceptionnel		
Impôt sur les bénéfices	140	81
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées	415	451
<b>RESULTAT NET</b>	<b>10 741</b>	<b>1 608</b>

### 3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS INDIVIDUELS

#### NOTE 1. CADRE GENERAL

1.1	LE GROUPE BPCE .....	24
1.2	LE GROUPE BPCE INTERNATIONAL ET OUTRE MER.....	25
1.3	MECANISME DE GARANTIE .....	26
1.4	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE.....	26
1.5	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	26

#### NOTE 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES..... 27

2.1	METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION APPLIQUEES .....	27
2.2	CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES .....	27

#### NOTE 3. INFORMATIONS SUR LE BILAN ..... 28

3.1	OPERATIONS INTERBANCAIRES .....	28
3.2	OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE.....	29
3.2.1	<i>Opérations avec la clientèle</i>	
3.2.2	<i>Répartition des encours de crédit par agent économique</i>	
3.3	EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE .....	30
3.3.1	<i>Portefeuille titres</i>	
3.3.2	<i>Evolution des titres d'investissement</i>	
3.3.3	<i>Reclassements d'actifs 30</i>	
3.4	PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME ...	30
3.4.1	<i>Evolution des participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme</i>	
3.4.2	<i>Opérations avec les entreprises liées</i>	
3.5	OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS SIMPLES .....	31
3.6	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	31
3.6.1	<i>Immobilisations incorporelles</i>	
3.6.2	<i>Immobilisations corporelles</i>	
3.7	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE .....	31
3.8	AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS .....	32
3.9	COMPTES DE REGULARISATION .....	32
3.10	PROVISIONS .....	32
3.10.1	<i>Tableau de variations des provisions</i>	
3.10.2	<i>Provisions et dépréciations constituées en couverture du risque de contrepartie</i>	
3.11	DETTES SUBORDONNEES.....	33
3.12	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX.....	33
3.13	CAPITAUX PROPRES.....	33

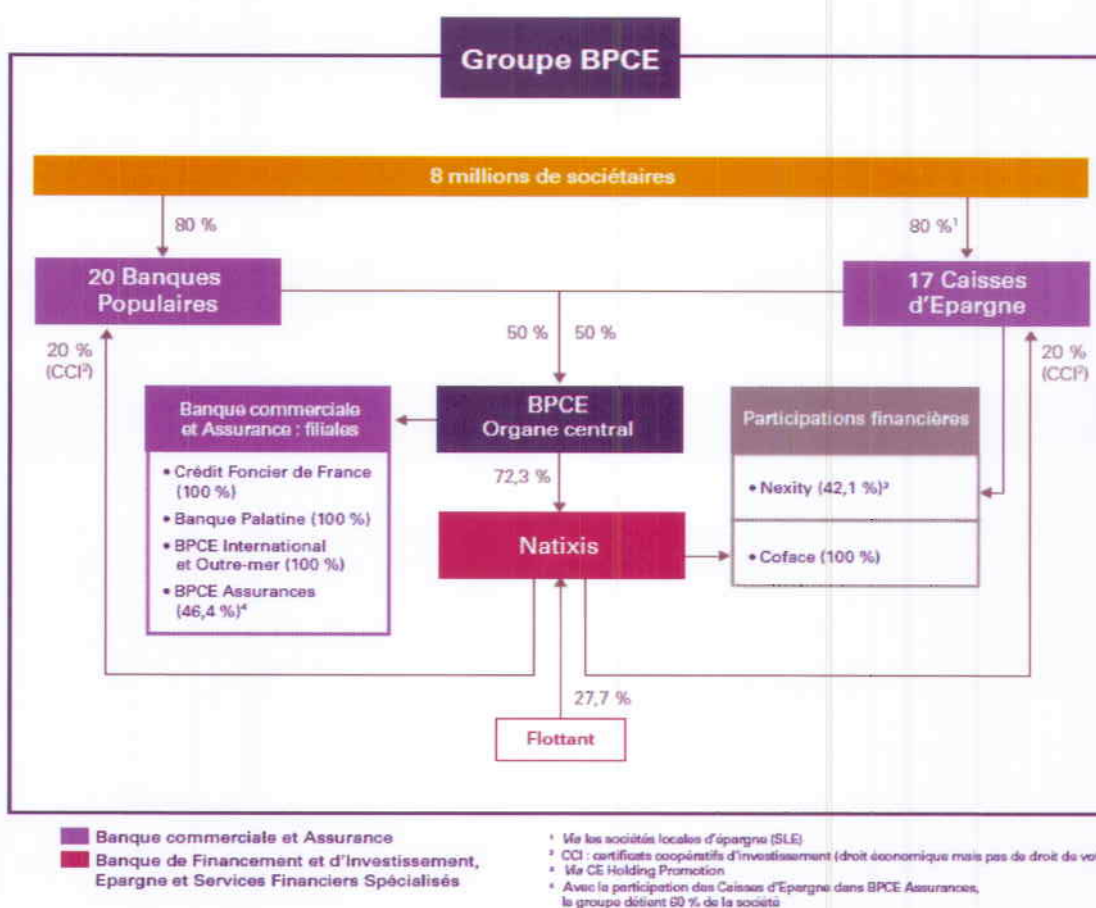
#### NOTE 4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT ..... 34

4.1	INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES .....	34
4.2	PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS ASSIMILEES.....	34
4.3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE .....	34
4.4	COMMISSIONS .....	34
4.5	GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION.....	34
4.6	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE .....	35
4.7	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION.....	35
4.8	COUT DU RISQUE .....	35

## Note 1. Cadre général

### 1.1 Le Groupe BPCE

Le Groupe BPCE comprend le réseau des Banques Populaires, le réseau des Caisses d'Épargne, l'organe central BPCE et leurs filiales.



#### Les deux réseaux Banques Populaires et Caisses d'Épargne

Le Groupe BPCE est un groupe coopératif dont les sociétaires sont propriétaires des deux réseaux de banque de proximité : les 20 Banques Populaires et les 17 Caisses d'Épargne. Chacun des deux réseaux est détenteur à parité de BPCE, l'organe central du groupe.

Le réseau des Banques Populaires comprend les Banques Populaires et les sociétés de caution mutuelle leur accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement.

Le réseau des Caisses d'Épargne comprend les Caisses d'Épargne et de Prévoyance, les sociétés locales d'épargne et la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne.

Les Banques Populaires sont détenues à hauteur de 80 % par leurs sociétaires et de 20 % par Natixis via les certificats coopératifs d'investissement (CCI).

Le capital des Caisses d'Épargne est détenu à hauteur de 80 % par les sociétés locales d'épargne (SLE) et de 20 % par Natixis via les CCI. Au niveau local, les SLE sont des entités à statut coopératif dont le capital



variable est détenu par les coopérateurs. Elles ont pour objet d'animer le sociétariat dans le cadre des orientations générales de la Caisse d'Epargne à laquelle elles sont affiliées et elles ne peuvent pas effectuer d'opérations de banque.

## **BPCE**

Organe central au sens de la Loi bancaire et établissement de crédit agréé comme banque, BPCE a été créé par la Loi n° 2009-715 du 18 juin 2009. BPCE est constitué sous forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le capital est détenu à parité par les 17 Caisses d'Epargne et les 20 Banques Populaires. L'Etat est détenteur d'actions de préférence sans droit de vote.

Les missions de BPCE s'inscrivent dans la continuité des principes coopératifs des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne.

BPCE est notamment chargé d'assurer la représentation des affiliés auprès des autorités de tutelle, de définir la gamme des produits et des services commercialisés, d'organiser la garantie des déposants, d'agréer les dirigeants et de veiller au bon fonctionnement des établissements du Groupe.

En qualité de holding, BPCE exerce les activités de tête de Groupe et détient les filiales communes aux deux réseaux dans le domaine de la banque de détail, de la banque de financement et des services financiers et leurs structures de production. Il détermine aussi la stratégie et la politique de développement du Groupe.

Les principales filiales de BPCE sont organisées autour de trois grands pôles :

- Natixis, structure cotée détenue à 72 %, qui réunit la Banque de financement et d'investissement, l'épargne et les services financiers ;
- la Banque Commerciale et Assurance (dont le Crédit Foncier, la Banque Palatine et BPCE International et Outre-mer (anciennement Financière Océor)) ;
- les filiales et participations financières (dont Foncia).

Parallèlement, dans le domaine des activités financières, BPCE a notamment pour missions d'assurer la centralisation des excédents de ressources et de réaliser toutes les opérations financières utiles au développement et au refinancement du Groupe, charge à lui de sélectionner l'opérateur de ces missions le plus efficace dans l'intérêt du Groupe. Il offre par ailleurs des services à caractère bancaire aux entités du Groupe.

### **1.2 Le Groupe BPCE International et Outre Mer**

---

BPCE International et Outre-mer (anciennement dénommée Financière Océor) est une société anonyme à conseil d'administration dont le capital est intégralement détenu par BPCE.

Le Groupe BPCE International et Outre-mer a pour vocation de porter les développements du Groupe BPCE à l'international et les participations acquises par le Groupe Caisse d'épargne à l'Outre-mer.

Dans ce cadre, la holding anime et pilote la stratégie des banques du réseau. Elle assiste ses filiales en matière de développement commercial et de gestion financière et administrative.

Le Groupe BPCE International et Outre-mer est désormais constitué d'un réseau diversifié de :

- cinq filiales bancaires en outre-mer (Banque des Antilles Françaises, Banque de Saint Pierre et Miquelon, Banque de la Réunion, Banque de Tahiti, Banque de Nouvelle Calédonie) ;
- cinq filiales bancaires à l'étranger (Banque des Mascareignes, BCP Luxembourg, Banque Tuniso Koweïtienne, Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit, Banque Commerciale Internationale) ;
- deux participations minoritaires au capital de banques (Crédit Immobilier et Hôtelier, Fransabank) ;
- deux cabinets d'ingénierie financière spécialisée dans la défiscalisation (Ingépar et Océorane) ;
- et un groupe spécialisé dans le conseil et l'accompagnement des PME et des Entreprises de Taille Intermédiaire dans leur développement international (Pramex International).

BPCE International et Outre-mer apporte à ce réseau sa propre expertise en matière de financements spécialisés.

### **1.3 Mécanisme de garantie**

---

Le système de garantie et de solidarité du Groupe BPCE a pour objet, conformément à l'article L.512-107 6 du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du Groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne.

BPCE est chargé de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du Groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du Groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds Réseau Banques Populaires, le Fonds Réseau Caisses d'Epargne et de Prévoyance et met en place le Fonds de Garantie Mutuel.

Le Directoire de BPCE a tout pouvoir pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

Le Groupe BPCE International et Outre-mer, affilié à BPCE, bénéficie naturellement du mécanisme de garantie décrit ci-dessus.

### **1.4 Evènements significatifs du semestre**

---

Aucun évènement significatif impactant les comptes du premier semestre 2011.

### **1.5 Evènements postérieurs à la clôture**

---

Aucun évènement postérieur à la clôture.

## **Note 2. Principes et méthodes comptables**

---

### **2.1 Méthodes d'évaluation et de présentation appliquées**

---

Les comptes semestriels individuels de la Banque de la Réunion sont établis et présentés conformément aux règles définies par BPCE dans le respect des règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC) et du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF). Par application du Règlement n° 91-01 du CRBF modifié par le Règlement n° 2001-02 du CRC et de la Recommandation n° 2001-R.02, les états de synthèse sont présentés selon le format prévu pour les établissements de crédit.

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes semestriels.

Les principes et méthodes comptables appliqués sont identiques à ceux utilisés pour les arrêtés de comptes annuels. En particulier, les produits et charges rattachés à la période semestrielle ont été déterminés en respectant le principe de séparation des exercices.

### **2.2 Changements de méthodes comptables**

---

Aucun changement de méthode comptable n'a affecté les comptes du premier semestre 2011.

### Note 3. Informations sur le bilan

Sauf information contraire, les notes explicatives sur les postes du bilan sont présentées nettes d'amortissements et de dépréciations.

#### 3.1 Opérations interbancaires

en milliers d'euros

ACTIF	30/06/2011	31/12/2010
Créances à vue	36 281	81 911
<i>Comptes ordinaires</i>	36 281	81 911
<i>Comptes et prêts au jour le jour</i>		
<i>Valeurs et titres reçus en pension au jour le jour</i>		
<i>Valeurs non imputées</i>		
Créances à terme	298 333	332 002
<i>Comptes et prêts à terme</i>	298 177	331 846
<i>Prêts subordonnés et participatifs</i>	156	156
<i>Valeurs et titres reçus en pension à terme</i>		
Créances rattachées	658	659
Créances douteuses		
<i>dont créances douteuses compromises</i>		
Dépréciations des créances interbancaires		
<i>dont dépréciation sur créances douteuses compromises</i>		
<b>TOTAL</b>	<b>335 272</b>	<b>414 572</b>

Les créances sur opérations avec le réseau se décomposent en 701 milliers d'euros à vue et 298 178 milliers d'euros à terme.

La centralisation à la Caisse des dépôts et consignations de la collecte du Livret A et du LDD représente 33 544 milliers d'euros au 30 juin 2011.

en milliers d'euros

PASSIF	30/06/2011	31/12/2010
Dettes à vue	23 529	36 042
<i>Comptes ordinaires créditeurs</i>	18 529	23 042
<i>Comptes et emprunts au jour le jour</i>	5 000	13 000
<i>Valeurs et titres donnés en pension au jour le jour</i>		
<i>Autres sommes dues</i>		
Dettes à terme	678 886	700 430
<i>Comptes et emprunts à terme</i>	678 886	700 430
<i>Valeurs et titres donnés en pension à terme</i>		
Dettes rattachées	7 274	6 325
<b>TOTAL</b>	<b>709 689</b>	<b>742 797</b>

Les dettes sur opérations avec le réseau se décomposent en 7 841 milliers d'euros à vue et 664 854 milliers d'euros à terme.

## 3.2 Opérations avec la clientèle

### 3.2.1 Opérations avec la clientèle

#### Créances sur la clientèle

en milliers d'euros

<b>ACTIF</b>	<b>30/06/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Comptes ordinaires débiteurs	76 617	53 613
Créances commerciales	19 816	21 380
Autres concours à la clientèle	1 634 462	1 601 334
<i>Crédits à l'exportation</i>		
<i>Crédits de trésorerie et de consommation</i>	385 785	352 415
<i>Crédits à l'équipement</i>	544 943	564 068
<i>Crédits à l'habitat</i>	669 990	654 550
<i>Autres crédits à la clientèle</i>	33 744	30 301
<i>Valeurs et titres reçus en pension</i>		
<i>Prêts subordonnés</i>		
<i>Autres</i>		
Créances rattachées	8 034	8 193
Créances douteuses	315 078	295 688
Dépréciations des créances sur la clientèle	(210 204)	(206 449)
<b>Total</b>	<b>1 843 803</b>	<b>1 773 759</b>

#### Dettes vis-à-vis de la clientèle

en milliers d'euros

<b>PASSIF</b>	<b>30/06/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	393 495	382 092
<i>Livret A</i>	54 174	46 941
<i>PEL / CEL</i>	122 365	121 739
<i>Autres comptes d'épargne à régime spécial</i>	216 956	213 412
Autres comptes et emprunts auprès de la clientèle (1)	745 337	766 417
Dépôts de garantie	768	3 357
Autres sommes dues	18 442	3 152
Dettes rattachées	5 942	8 255
<b>Total</b>	<b>1 163 984</b>	<b>1 163 273</b>

#### (1) Détail des comptes et emprunts auprès de la clientèle

en milliers d'euros	30/06/2011			31/12/2010		
	Avue	A terme	Total	Avue	A terme	Total
Comptes ordinaires créditeurs	628 859	///	628 859	649 573	///	649 573
Emprunts auprès de la clientèle financière			0			0
Valeurs et titres domés en pension livrée			0			0
Autres comptes et emprunts		116 478	116 478		116 844	116 844
<b>Total</b>	<b>628 859</b>	<b>116 478</b>	<b>745 337</b>	<b>649 573</b>	<b>116 844</b>	<b>766 417</b>

### 3.2 Répartition des encours de crédit par agent économique

en milliers d'euros	Créances saines	Créances douteuses		Dont créances douteuses compromises	
		Brut	Dépréciation individuelle	Brut	Dépréciation individuelle
Société non financières	779 400	221 469	(137 236)	115 991	(81 094)
Entrepreneurs individuels	77 795	23 172	(20 767)	21 669	(18 828)
Particuliers	814 984	70 309	(52 078)	60 000	(44 361)
Administrations privées					
Administrations publiques et Sécurité Sociale	67 157				
Autres	99	128	(122)	122	(113)
<b>Total au 30 juin 2011</b>	<b>1 739 435</b>	<b>315 078</b>	<b>(210 204)</b>	<b>197 782</b>	<b>(144 396)</b>
<b>Total au 31 décembre 2010</b>	<b>1 684 521</b>	<b>295 688</b>	<b>(206 449)</b>	<b>193 576</b>	<b>(139 155)</b>

### 3.3 Effets publics, obligations, actions, autres titres à revenu fixe et variable

#### 3.3.1 Portefeuille titres

en milliers d'euros	30/06/2011					31/12/2010					
	Transaction	Placement	Investissement	TAP	Total	Transaction	Placement	Investissement	TAP	Total	
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>		0	0	///	0			0	0	///	0
Valeurs brutes	///			///	0	///			///		0
Créances rattachées	///			///	0	///			///		0
Dépréciations	///			///	0	///			///		0
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>		0	0	0	0			0	0	0	0
Valeurs brutes	///				0	///					0
Créances rattachées	///				0	///					0
Dépréciations	///				0	///					0
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>		2 972	///	0	2 972		4 028	///	0	4 028	4 028
Montants bruts	///	3 936	///		3 936	///	4 992	///		4 992	4 992
Créances rattachées	///		///		0	///		///		0	0
Dépréciations	///	(964)	///		(964)	///	(964)	///		(964)	(964)
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2 972</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 972</b>	<b>0</b>	<b>4 028</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 028</b>	

#### 3.3.2 Evolution des titres d'investissement

La Banque de la Réunion ne détient aucun titre d'investissement.

#### 3.3.3 Reclassements d'actifs

L'établissement n'a pas opéré de reclassements d'actif en application des dispositions du règlement CRC n° 2008-17 du 10 décembre 2008 afférent aux transferts de titres hors de la catégorie « Titres de transaction » et hors de la catégorie « Titres de placement ».

### 3.4 Participations, parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme

#### 3.4.1 Evolution des participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

en milliers d'euros	01/01/2011	Augmentation	Diminution	Conversion	Autres variations	30/06/2011
<b>Valeurs brutes</b>	<b>28 651</b>	<b>1 144</b>	<b>(269)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>29 526</b>
Participations et autres titres détenus à long terme	28 651	1 144	(269)			29 526
Parts dans les entreprises liées						0
<b>Dépréciations</b>	<b>22 096</b>	<b>0</b>	<b>(214)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 882</b>
Participations et autres titres à long terme	22 096		(214)			21 882
Parts dans les entreprises liées						0
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>6 555</b>	<b>1 144</b>	<b>(55)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 644</b>

Les parts de sociétés civiles immobilières présentées en immobilisations financières s'élèvent à 4 686 milliers d'euros au 30 juin 2011 contre 3 598 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

### 3.4.2 Opérations avec les entreprises liées

La Banque de la Réunion n'a pas effectué d'opérations significatives avec les entreprises liées.

### 3.5 Opérations de crédit-bail et locations simples

La Banque de la Réunion n'a pas effectué d'opérations de crédit bail et location.

### 3.6 Immobilisations incorporelles et corporelles

#### 3.6.1 Immobilisations incorporelles

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2011	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	30/06/2011
<b>Valeurs brutes</b>	<b>14 241</b>	<b>453</b>	<b>-508</b>	<b>0</b>	<b>14 186</b>
Droits au bail et fonds commerciaux	714	105	0		819
Logiciels	13 527	348	-508		13 367
Autres	0	0	0		0
<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>11 805</b>	<b>603</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 408</b>
Droits au bail et fonds commerciaux	271	19	0		290
Logiciels	11 534	584	0		12 118
Autres	0	0	0		0
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>2 436</b>	<b>-150</b>	<b>-508</b>	<b>0</b>	<b>1 778</b>

#### 3.6.2 Immobilisations corporelles

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2011	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	30/06/2011
<b>Valeurs brutes</b>	<b>66 415</b>	<b>592</b>	<b>-407</b>	<b>0</b>	<b>66 600</b>
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>64 998</b>	<b>585</b>	<b>-407</b>	<b>0</b>	<b>65 176</b>
Terrains	1 743	0	0		1 743
Constructions	42 104	474	-244		42 334
Parts de SCI	0	0	0		0
Autres	21 151	111	-163		21 099
<b>Immobilisations hors exploitation</b>	<b>1 417</b>	<b>7</b>	<b>0</b>		<b>1 424</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>	<b>48 749</b>	<b>1 683</b>	<b>-64</b>	<b>0</b>	<b>50 368</b>
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>	<b>47 494</b>	<b>1 665</b>	<b>-64</b>	<b>0</b>	<b>49 095</b>
Terrains	0				0
Constructions	28 993	1 145	-64		30 074
Parts de SCI	0				0
Autres	18 501	520	0		19 021
<b>Immobilisations hors exploitation</b>	<b>1 255</b>	<b>18</b>	<b>0</b>		<b>1 273</b>
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>17 666</b>	<b>-1 091</b>	<b>-343</b>	<b>0</b>	<b>16 232</b>

### 3.7 Dettes représentées par un titre

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Bons de caisse et bons d'épargne	2 500	2 500
Titres du marché interbancaire et de créances négociables	81 594	86 465
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		0
Dettes rattachées	1 013	1 019
<b>Total</b>	<b>85 107</b>	<b>89 984</b>

### 3.8 Autres actifs et autres passifs

en milliers d'euros	30/06/2011		31/12/2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Comptes de règlement sur opérations sur titres	252	4 708	110	2 576
Primes sur instruments conditionnels achetés et vendus				
Dettes sur titres empruntés et autres dettes de titres	////		////	
Créances et dettes sociales et fiscales	3 339	21 104	1 911	18 072
Dépôts de garantie reçus et versés		35		35
Autres débiteurs divers, autres créditeurs divers	2 167	1 142	2 402	1 845
<b>TOTAL</b>	<b>5 758</b>	<b>26 989</b>	<b>4 423</b>	<b>22 528</b>

### 3.9 Comptes de régularisation

en milliers d'euros	30/06/2011		31/12/2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Engagements sur devises				
Gains et pertes différés sur instruments financiers à terme de couverture				
Charges et produits constatés d'avance	795	5 883	468	4 463
Produits à recevoir/Charges à payer	1 833	19 850	2 004	17 589
Valeurs à l'encaissement	7 596	5 646	7 131	3 106
Autres	779	4 845	128	4 962
<b>TOTAL</b>	<b>11 003</b>	<b>36 224</b>	<b>9 731</b>	<b>30 120</b>

### 3.10 Provisions

#### 3.10.1 Tableau de variations des provisions

en milliers d'euros	01/01/2011	Dotations	Utilisations	Reprises	30/06/2011
Provisions pour risques de contrepartie	17 523	3 727		(2 641)	18 609
Provisions pour engagements sociaux	4 345	25		(30)	4 340
Provisions pour PEL/CEL	1 388	336			1 724
Autres provisions pour risqué (1)	3 980	710	0	(42)	4 648
<i>Portefeuille titres et instruments financiers à terme</i>					0
<i>Immobilisations financières</i>					0
<i>Promotion immobilière</i>					0
<i>Provisions pour impôts</i>	0				0
<i>Autres</i>	3 980	710		(42)	4 648
Provisions exceptionnelles	0	0	0	0	0
<i>Provisions pour restructurations informatiques</i>					0
<i>Autres provisions exceptionnelles</i>					0
<b>Total</b>	<b>27 236</b>	<b>4 798</b>	<b>0</b>	<b>(2 713)</b>	<b>29 321</b>

(1) Correspondent essentiellement aux provisions pour litiges

#### 3.10.2 Provisions et dépréciations constituées en couverture du risque de contrepartie

en milliers d'euros	01/01/2011	Dotations	Utilisations	Reprises	30/06/2011
Dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actifs	206 453	33 321	(522)	(29 044)	210 208
Dépréciations sur créances sur la clientèle	206 453	33 321	(522)	(29 044)	210 208
Dépréciations sur autres créances					0
Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif	15 774	3 727	0	(2 641)	16 860
Provisions sur engagements hors bilan (1)	9 935	727		(2 641)	8 021
Provisions pour risques pays					0
Provisions pour risques de contrepartie clientèle (2)	5 839				5 839
Autres provisions (Provision pour risque sectoriel immobilier)		3 000			3 000
<b>TOTAL</b>	<b>222 227</b>	<b>37 048</b>	<b>(522)</b>	<b>(31 685)</b>	<b>227 068</b>

(1) dont risque d'exécution d'engagements par signature

(2) Une provision pour risque est constituée sur le périmètre des engagements non douteux, inscrits au bilan ou au hors-bilan, pour lesquels les informations disponibles permettent d'anticiper un risque de défaillance et de pertes à l'échéance.



### 3.11 Dettes subordonnées

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Dettes subordonnées à durée déterminée	45 000	45 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôts de garantie à caractère mutuel		
Dettes rattachées	10	9
<b>Total</b>	<b>45 010</b>	<b>45 009</b>

BPCE IOM a accordé à la Banque de la Réunion un prêt subordonné remboursable.

Cet emprunt subordonné, pris en compte dans le calcul des fonds propres prudentiels de la Banque de la Réunion au titre de l'article 4.d du règlement n°90-02 du CRBF, a les caractéristiques suivantes :

*en milliers d'euros*

Montant	Devise	Date d'émission	Prix d'émission	Taux	Majoration d'intérêts en points de base (1)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêts	Cas de paiement obligatoire	Date d'échéance si non indéterminée
45 000	EURO	27/06/2007	100%	Euribor 3 mois	0,50%			27/06/2017

(1) au-dessus de l'Euribor 3 mois

### 3.12 Fonds pour risques bancaires généraux

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2011	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2011
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	4 461				4 461
<b>Total</b>	<b>4 461</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 461</b>

### 3.13 Capitaux propres

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves/ Autres	Résultat	Total capitaux propres hors FRBG
<b>Total au 31 décembre 2009</b>	<b>69 907</b>	<b>57 148</b>	<b>60 217</b>	<b>-58 334</b>	<b>128 938</b>
Mouvements de l'exercice			-62 903	63 474	571
<b>Total au 31 décembre 2010</b>	<b>69 907</b>	<b>57 148</b>	<b>-2 686</b>	<b>5 140</b>	<b>129 509</b>
Variation de capital					0
Résultat de la période				10 741	10 741
Distribution de dividendes					0
Changement de méthode					0
Autres mouvements (1)			4 725	-5 140	-415
<b>Total au 30 juin 2011</b>	<b>69 907</b>	<b>57 148</b>	<b>2 039</b>	<b>10 741</b>	<b>139 835</b>

(1) Les provisions réglementées et subventions d'investissement s'élève à 1 974 K€ au 30/06/11 contre 2 389 K€ au 31/12/10.

Le capital social de la Banque de la Réunion s'élève à 69 907 milliers d'euros et est composé de 1 691 761 actions de nominal 41,32 euros.

## Note 4. Informations sur le compte de résultat

### 4.1 Intérêts, produits et charges assimilés

en milliers d'euros	1er semestre 2011			1er semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec les établissements de crédit	2 775	(8 109)	(5 334)	3 636	(9 860)	(6 254)
Opérations avec la clientèle	40 734	(5 396)	35 338	39 503	(3 925)	35 578
Obligations et autres titres à revenu fixe		(1 071)	(1 071)		(916)	(916)
Dettes subordonnées		(366)	(366)		(266)	(266)
Autres*			0			0
<b>Total</b>	<b>43 509</b>	<b>(14 942)</b>	<b>28 567</b>	<b>43 139</b>	<b>(14 997)</b>	<b>28 142</b>

Les produits d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit comprennent la rémunération des fonds du Livret A et du LDD centralisés à la Caisse des dépôts et consignations ainsi que les LEP.

### 4.2 Produits et charges sur opérations de crédit-bail et locations assimilées

La Banque de la Réunion n'effectue pas d'opérations de crédit-bail et locations assimilées.

### 4.3 Revenus des titres à revenu variable

en milliers d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme	199	114
Parts dans les entreprises liées		
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>	<b>114</b>

### 4.4 Commissions

en milliers d'euros	1er semestre 2011			1er semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations de trésorerie et interbancaire	32	(145)	(113)		(40)	(40)
Opérations avec la clientèle	12 336		12 336	12 051		12 051
Opérations sur titres	232	(147)	85	246	(119)	127
Moyens de paiement	4 251	(3 615)	636	3 440	(3 213)	227
Opérations de change	170		170	154		154
Engagements hors-bilan	1 302	(182)	1 120			0
Prestations de services financiers	535	(2 373)	(1 838)			0
Activités de conseil			0			0
Autres commissions (1)	1 914		1 914	3 589	(1 972)	1 617
<b>Total</b>	<b>20 772</b>	<b>(6 462)</b>	<b>14 310</b>	<b>19 480</b>	<b>(5 344)</b>	<b>14 136</b>

### 4.5 Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

en milliers d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Titres de transaction		
Opérations de change	228	276
Instruments financiers à terme		
<b>Total</b>	<b>228</b>	<b>276</b>

#### 4.6 Autres produits et charges d'exploitation bancaire

en milliers d'euros	1er semestre 2011			1er semestre 2010		
	Produits	Charges	Total	Produits	Charges	Total
Quote-part d'opérations faites en commun			0			0
Refacturations de charges et produits bancaires	29		29	28		28
Activités immobilières	8		8	8		8
Prestations de services informatiques			0			0
Autres activités diverses	224	(781)	(557)	11	(124)	(113)
Autres produits et charges accessoires			0			0
<b>Total</b>	<b>261</b>	<b>(781)</b>	<b>(520)</b>	<b>47</b>	<b>(124)</b>	<b>(77)</b>

#### 4.7 Charges générales d'exploitation

en milliers d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
<b>Frais de personnel</b>		
Salaires et traitements	(9 625)	(9 500)
Charges de retraite et assimilées (1)	(810)	(838)
Autres charges sociales	(3 901)	(3 708)
Intéressement des salariés	(187)	
Participation des salariés		
Impôts et taxes liés aux rémunérations	(966)	(846)
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>(15 489)</b>	<b>(14 892)</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Impôts et taxes	(1 155)	(990)
Autres charges générales d'exploitation	(9 674)	(9 004)
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>(10 829)</b>	<b>(9 994)</b>
<b>Total</b>	<b>(26 319)</b>	<b>(24 886)</b>

L'effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice, ventilé par catégories professionnelles est le suivant : 106 cadres et 337 non cadres, soit un total de 443 salariés. Les rémunérations versées au 1<sup>er</sup> semestre 2011 aux organes de direction s'élèvent à 250 milliers d'euros.

#### 4.8 Coût du risque

en milliers d'euros	1er semestre 2011					1er semestre 2010					
	Dotations	Reprises nettes	Pertes non couvertes	Récupérations sur créances amorties	Total	Dotations	Reprises nettes	Pertes couvertes	Pertes non couvertes	Récupérations sur créances amorties	Total
<b>Dépréciations d'actifs</b>											
Interbancaires					0						0
Clientèle	(29 491)	26 807	(211)	26	(2 869)	(45 875)	30 021	(1 415)	(209)	61	(17 417)
Titres et débiteurs divers					0						0
<b>Provisions</b>											
Engagements hors-bilan	(727)	2 641			1 914	(1 748)	3 411				1 663
Provisions pour risque clientèle					0						0
Autres (Provision pour risque sectoriel immobilier)	(3 000)				(3 000)						0
<b>Total</b>	<b>(33 218)</b>	<b>29 448</b>	<b>(211)</b>	<b>26</b>	<b>(3 955)</b>	<b>(47 623)</b>	<b>33 432</b>	<b>(1 415)</b>	<b>(209)</b>	<b>61</b>	<b>(15 754)</b>
<i>dont :</i>											
-reprises de dépréciations devenues sans objet		29 636					28 615				
-reprises de dépréciations utilisées		522									
-pertes couvertes par des provisions		(710)									
-reprises de provisions utilisées							1406				
<b>Total reprises nettes</b>		<b>29 448</b>					<b>30 021</b>				

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels condensés de la société Banque de la Réunion S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels condensés avec les règles et principes comptables français.

## II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels condensés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2011

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.  
Marie-Christine Jolys  
*Associée*

PricewaterhouseCoopers Audit  
Anik Chaumartin  
*Associée*